

DISCIPLINES de la 2 ^e année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées tout au long des apprentissages à l'aide des moyens suivants :	Épreuve CSS (à confirmer)
		ÉTAPE 1 (20%) Du 28 août au 9 novembre 2023	ÉTAPE 2 (20%) Du 13 novembre au 23 février 2024	ÉTAPE 3 (60%) Du 26 février au 21 juin 2024		20% de l'année pour les compétences visées (inclus dans la 3 ^e étape)
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)	✓	✓	✓	Observations, outils de consignation, travaux, épreuves	✓
	Écrire (30%)		✓	✓	Observations, outils de consignation, travaux, épreuves	✓
	Communiquer oralement (20%)		✓	✓	Observations, outils de consignation, travaux, épreuves	
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20%)		✓	✓	Observations, outils de consignation, travaux, épreuves	
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	✓	✓	✓	Observations, outils de consignation, travaux, épreuves	✓
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)		✓	✓	Observations, outils de consignation, autoévaluation, travaux.	
	Communiquer oralement en anglais (40%)	✓		✓	Observations de l'écoute et de la participation en classe, outils de consignation, entrevue.	
CCQ			✓	✓	Observations, outils de consignation, travaux, épreuves	
Danse		✓	✓	✓	Outils de consignation, observations, travaux, objectivation.	
Arts plastiques		✓	✓	✓	Observations, outils de consignation, travaux	
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓	Outils de consignation, observations, objectivation, autoévaluation.	

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Communication acheminée par le portail pour le **15 octobre 2023**.

Bulletin 1

- ▶ Étape : **Du 28 août au 9 novembre 2023**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents les 23 et 24 novembre 2023

Bulletin 2

- ▶ Étape : **Du 13 novembre au 23 février 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine du**

Bulletin 3

- ▶ Étape : **Du 26 février au 21 juin 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin acheminé par le portail au plus tard le **10 juillet 2024**.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note, appels téléphoniques, etc.

La compétence non-disciplinaire suivante fera également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'année scolaire.

Compétences non-disciplinaires	
ÉTAPE	COMPÉTENCE
2	Organiser son travail

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



Année scolaire 2023-2024

2^e année

NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

